

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00453 Numéro SIREN : 493 417 372 Nom ou dénomination : LA FINANCIERE DE PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2018 sous le numéro de dépôt 101181



20181011812017

DATE DEPOT : 11/10/2018

N° DE DEPOT : 101181

N° GESTION : 2007B00453

N° SIREN : 493417372

DENOMINATION : LA FINANCIERE DE PARTICIPATIONS

ADRESSE : 25 rue de Bretagne 75003 Paris

MILLESIME : 2017

LA FINANCIERE DE PARTICIPATIONS
Société par actions simplifiée au capital de 41 440 euros
Siège social : 320 rue Saint Honoré
75001 Paris
493 417 372 RCS PARIS

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

19 OCT. 2018

Sous le

COPIE CERTIFEE
CONFORME
A L'ORIGINAL

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

En date du 30 juin 2018

Résolution votée

Résolution présentée

3^{ème} résolution

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice soit 116 726.05 €
comme suit :

Bénéfice de l'exercice :	116 726.05 €
Dotation à la réserve légale :	444.00 €
Report à nouveau :	116 282.05 €

Cette résolution est ...

Résolution votée

« 3^{ème} résolution

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice soit 116 726.05 €
comme suit :

Bénéfice de l'exercice :	116 726.05 €
Dotation à la réserve légale :	444.00 €
Report à nouveau :	116 282.05 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité »

LA FINANCIERE DE PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée au capital de 41 440 euros

Siège social : 320 rue Saint Honoré

75001 Paris

493 417 372 RCS PARIS



COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2017

Désignation de l'entreprise : SAS LA FINANCIERE DE PARTICIPATION Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 320 RUE SAINT HONORE
75001 PARIS

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 49341737200015

Néant ☐

				Exercice N clos le, 31/12/2017		N-1 31/12/2016			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG					
		Fonds commercial (1)	AH	AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO					
		Constructions	AP	AQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS					
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU					
		Immobilisations en cours	AV	AW					
		Avances et acomptes	AX	AY					
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
		Autres participations	CU	CV	6 473 888		6 473 888		5 119 085
		Créances rattachées à des participations	BB	BC					
		Autres titres immobilisés	BO	BE					
		Prêts	BF	BG					
Autres immobilisations financières *	BH	BI							
TOTAL (II)		BJ	6 473 888	BK		6 473 888		5 119 085	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM					
		En cours de production de biens	BN	BO					
		En cours de production de services	BP	BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS					
		Marchandises	BT	BU					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	49 600	BY		49 600		
		Autres créances (3)	BZ	511 483	CA		511 483		560 878
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CO		CE				
DIVERS	Disponibilités	CF	19 553	CG		19 553		83 615	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI					
	TOTAL (III)		CJ	580 637	CK		580 637		644 493
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
		Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	7 054 525	1A		7 054 525		5 763 578	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

LÉGENDE: INFORMATIVE

Désignation de l'entreprise : SAS LA FINANCIERE DE PARTICIPATIONS

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 41 440)	DA	41 440	37 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 150 199	
	Écarts de réévaluation (2) * (Dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 700	3 700
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	1 526 065	1 488 836
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	116 726	222 228
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 838 130	1 751 765
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 573 920	2 433 214
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	15 154	11 200
	Dettes fiscales et sociales	DY	76 648	67 599
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 549 780	1 499 800
	Autres dettes	EA	892	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	4 216 394	4 011 813
	Écarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 054 525	5 763 578
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 216 392	156 648
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS LA FINANCIERE DE PARTICIPATIONS

Néant ☐ *

		Exercice N			Exercice (N - 1)
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	68 833
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	68 833
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	74
	Autres produits (1) (11)			FQ	4
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	68 911
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS	
	Variation de stock (marchandises) *			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	15 165
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	604
	Salaires et traitements *			FY	28 759
	Charges sociales (10)			FZ	13 597
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations : $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements}^* \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$		GA	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GC	
	Autres charges (12)			GD	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GE	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GF	58 126
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GG	10 785
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GH	(7 537)
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GI	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GJ	204 598
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GK	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GL	272
	Différences positives de change			GM	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GN	
	Total des produits financiers (V)			GO	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GP	204 870
	Intérêts et charges assimilées (6)			GQ	
	Différences négatives de change			GR	52 719
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GS	
	Total des charges financières (VI)			GT	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GU	52 719
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GV	152 151
				GW	225 533

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

CEGELEC INFORMATIQUE

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS LA FINANCIERE DE PARTICIPATIONS

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice (N - 1)	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	525		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	525		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 460		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	797	225	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 257	225	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 732)	(225)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	44 479	3 080	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	274 307	277 447	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	157 581	55 219	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	116 726	222 228	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { - produits de locations immobilières - produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier* - Crédit-bail immobilier	HP			
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K			
	6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 23B bis du C.G.I.)	HX			
	6ter) Dont amortissements des souscriptions dans les PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		RD			
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				
	(9) Dont transferts de charges	A1	74		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles: facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Résultat Eléments d'actif cédés		797		525	
Pénalités et amendes fiscales		1 460			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

L'ANNEXE

Les états de synthèse de

**SAS LA FINANCIERE DE PARTICIPATIONS
PARIS**

pour l'exercice clos le **31/12/2017**, d'une durée de **12** mois, ont été établis conformément aux dispositions du droit français et aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les Conventions Générales Comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

L'exercice précédent qui s'est clos le **31/12/2016**, avait une durée de **12** mois.

FAITS CARACTERISTIQUES

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
INCORPORELLES				
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
SOUS TOTAL				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
- Installations générales, agencements et aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
SOUS TOTAL				
FINANCIERES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	5 119 085	1 355 600	797	6 473 888
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
SOUS TOTAL	5 119 085	1 355 600	797	6 473 888
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	5 119 085	1 355 600	797	6 473 888

AMORTISSEMENTS

AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Amortissements afférents aux sorties et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement Autres postes d'immobilisations incorporelles				
SOUS TOTAL				
Terrains Constructions - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagements des constructions Installations techniques, matériel et outillage industriels Autres immobilisations corporelles - Installations générales, agencements et aménagements divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers				
SOUS TOTAL				
TOTAL DES AMORTISSEMENTS				

VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE							Mouvements nets des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissements exceptionnels	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissements exceptionnels	
Frais d'établissement, recherche et de développement							
Autres immob. incorporelles							
Terrains							
Constructions							
- Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
- Installations générales, agencements et aménagements							
Installations techniques, matériel et outillage industriels							
Autres immo. corporelles							
- Instal.générales, agencements et aménagements divers							
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau, informatique, mobilier							
- Emballages à recup. et divers							
SOUS TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL							

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Mouvements de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
		Augmentations	Diminutions	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales pour implantations dans la C.E.E.				
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
SOUS TOTAL				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
SOUS TOTAL				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Sur immobilisations				
- incorporelles				
- corporelles				
- titres mis en équivalence				
- titres de placement				
- autres immobilisations financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
SOUS TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	49 600	49 600	
Créance représentative des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État et autres collectivités publiques			
- Impôts sur les bénéfices			
- Taxe sur la valeur ajoutée	2 779	2 779	
- Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Créances diverses			
Groupe et associés	504 737	504 737	
Débiteurs divers	3 966	3 966	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			
TOTAUX	561 082	561 082	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
- à 2 ans maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	15 154	15 154		
Personnel et comptes rattachés	2 614	2 614		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 329	19 329		
État et autres collectivités publiques				
- Impôts sur les bénéfices	40 937	40 937		
- Taxe sur la valeur ajoutée	13 766	13 766		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 549 780	1 549 780		
Groupes et associés	2 573 920	2 573 920		
Autres dettes	892	892		
Dettes représentatives des titres empruntés				
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
TOTAUX	4 216 392	4 216 392		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				
personnes physiques				
Emprunts participatifs				
Concours bancaires courants				

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

CATEGORIES DE TITRES	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
ACTIONS	10,00	3 700	444		4 144

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	162 937	59 748
Résultat exceptionnel (hors participation)	1 732	635
Résultat comptable (hors participation)	161 205	59 113

ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Exercice	Exercice antérieur
ENGAGEMENTS DONNÉS		
Avals, cautions, garanties		
Pensions, indemnités		
Effets escomptés non échus		
Redevances de crédit-bail mobilier à courir		
Redevances de crédit-bail immobilier à courir		
Intérêts sur emprunts non échus		
Autres engagements donnés		
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNÉS		
ENGAGEMENTS RECUS		
Avals, cautions, garanties		
Autres engagements reçus		
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS		

EFFECTIFS

CADRES	AGENTS DE MAÎTRISE ET TECHNICIENS	EMPLOYÉS	OUVRIERS	AUTRES	TOTAL
1,00		1,00			2,00

LA FINANCIERE DE PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée au capital de 41 440 euros

Siège social : 320 rue Saint Honoré

75001 Paris

493 417 372 RCS PARIS

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
A L'ORIGINAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 30 juin 2018

RAPPORT DU PRESIDENT

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de vous présenter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, de vous demander de les approuver et d'affecter les résultats de cet exercice.

Les documents requis vous ont été adressés ainsi que le présent rapport.

Les comptes sociaux qui vous sont présentés ont été établis selon les normes requises.

1) Activité de la société et présentation des comptes

Pour cet exercice, nos produits financiers s'élèvent à 205 K€ représentés par l'encaissement de dividendes et de produits de participations.

Par ailleurs, nous avons facturé des prestations à nos filiales à hauteur de 69 K€.

Nos charges se montent à 53 K€ pour les charges financières, et à 60 K€ pour les charges externes, charges de fonctionnement et les impôts et taxes.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à 44 K€.

Le résultat net de l'exercice s'élève à 116 726,05 €.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice 2017 comme suit :

Bénéfice de l'exercice : 116 726,05 €

Affectation à la réserve légale : 444,00 €

Solde du résultat disponible : 116 282,05 €

Affecté au report à nouveau.

2) Activités de la société en matière de recherche et de développement : néant

3) Modifications apportées au mode de présentation des comptes annuels ou aux méthodes d'évaluation suivies les années précédentes : néant

4) Dividendes versés au titre des trois exercices précédents (article 243 bis du CGI) :

Exercice	Dividende net
----------	---------------

2013	-
------	---

2014	-
------	---

2015	-
------	---

2016	50,00 €
------	---------

Règlement des fournisseurs : les fournisseurs de la société sont réglés dans le délai de 50 jours.

Mandats des mandataires sociaux :

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 al.3 du code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par notre Président Monsieur Christophe DURAND

- Président de la SAS FINANCIERE IMMOBILIERE DE CHAMPAGNE
- Président de la SAS FIC PROMOTION
- Gérant de la Société civile LUNDY
- Président du Conseil d'Administration de la SA VICTORIA Keys
- Gérant de la SARL JOUVE IMMOBILIER
- Gérant de la SARL GESTHAB
- Gérant de la SARL LE CAMPUS
- Gérant de la SNC IMMO 2D
- Co gérant de la SARL VK CHALONS EN CHAMPAGNE
- Co gérant de la SARL VK EPERNAY
- Représentant permanent de la SAS FINANCIERE IMMOBILIERE DE CHAMPAGNE, elle-même gérante de :
 - la SCI DELESTRAINT CONSTRUCTION
 - la SCI PATRIMINVEST
 - la SCI SAINT LUC
 - la SCCV 6 RUE PONSARDIN
 - la SCCV BEAUREGARD CONSTRUCTION
 - La SCCV CHARLIER CONSTRUCTION
 - La SCCV GRAND CERF CONSTRUCTION
 - La SCCV CAC CONSTRUCTION
 - La SCCV AU FIL DE L'EAU
 - La SCCV HENRI IV CONSTRUCTION
 - La SCCV ARMONVILLE CONSTRUCTION
 - La SCCV SAINT HILAIRE CONSTRUCTION

Dépenses non fiscalement déductibles :

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice 2015 ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du même code.

Filiales et participations :

Nous vous présentons par ailleurs l'activité de nos filiales résumée sur le tableau prévu à cet effet.

Prise de participations significatives ou de contrôle dans des sociétés ayant leur siège en France (article L233-6 ET L247-1 du code de commerce) :

Au cours de cet exercice, nous avons pris une participation de 99,9% dans une nouvelle filiale, la SAS FIC PROMOTION – cette société doit conduire toutes les nouvelles promotions de notre groupe.

Nous avons également complété notre participation au sein de la société FINANCIERE IMMOBILIERE DE CHAMPAGNE et nous détenons 4945 actions supplémentaires.

Enfin, nous avons cédé à notre nouvelle filiale FIC PROMOTION les participations des prochaines promotions immobilières : SCCV HENRI 4 Construction, SCCV Paul DUBOIS Construction, SCCV ARMONVILLE Construction, SCCV Saint HILAIRE Construction.

Répartition du capital – action d'auto-contrôle – option d'achat ou de souscription

L'un de nos actionnaires a augmenté sa participation au sein de notre société, suite à son apport d'actions de la société FINANCIERE IMMOBILIERE DE CHAMAPGNE ;

Intéressement

Etat de la participation des salariés au capital social (article L.255-102 du Code de Commerce) : néant.

Contrôle des Commissaires aux Comptes

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux Comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux administrateurs et aux Commissaires aux Comptes.

Mandat des Commissaires aux Comptes

Les mandats des Commissaires aux Comptes sont actuellement en cours de validité.

Nous espérons en conséquence que vous voudrez bien approuver les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017, tels qu'ils vous sont présentés et accorder quitus de leur gestion aux administrateurs, vous assurant que tous leurs efforts tendront à justifier la marque de confiance que vous leur aurez ainsi témoignée.

Nous allons maintenant vous passer la parole et vous apporter les précisions que vous pouvez souhaiter, puis ensuite nous passerons au vote des résolutions qui vous sont proposées.

LE PRESIDENT

Cabinet BLOUET

Michel BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Elise BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOMEE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux actionnaires

De la

LA FINANCIERE DE PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée

Au capital de 41 440 €

Siège social : 320 rue Saint Honoré

75001 PARIS

Siret 493 417 372 00015 APE 652 E

EXERCICE AU 31/12/2017

Société par Actions Simplifiée au capital de 450 000 euros - Siège Social 35, Place de la République - 55700 STENAY

Tél. 03 29 80 68 65 - Fax : 03 29 80 39 54

Mail : michel.blouet@wanadoo.fr ou elise-blouet@orange.fr

N° SIRET 838 852 895 00013 - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 09 838 852 895

Cabinet BLOUET

Michel BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Elise BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOMEE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

A l'assemblée générale ordinaire de la société **LA FINANCIERE DE PARTICIPATIONS**

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 28/06/2013, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre société relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Société par Actions Simplifiée au capital de 450 000 euros - Siège Social 35, Place de la République - 55700 STENAY

Tél. 03 29 80 68 65 - Fax : 03 29 80 39 54

Mail : michel.blouet@wanadoo.fr ou elise-blouet@orange.fr

N° SIRET 838 852 895 00013 - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 09 838 852 895

Cabinet BLOUET

Michel BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Elise BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOMEE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous n'avons pas à signaler d'appréciations particulières qui, selon notre jugement professionnel, auraient été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Les appréciations éventuellement portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de votre assemblée.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Président et dans les documents adressés à votre assemblée sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nous vous informons des prises de participations suivantes :

Apport en nature de 4 945 actions de la SAS « FINANCIERE IMMOBILIERE DE CHAMPAGNE » au capital de 328 475 €, dont le siège social est à Paris (75001), 320 rue Saint Honoré, immatriculée au RCS Paris sous le n° 414 315 028, représentant 7,53 % du capital et des droits de vote de ladite société ; opération réalisée par votre Assemblée générale en date du 19/12/2017 pour une valeur de 1 155 448,70 € ; votre participation globale relative à cette société s'élève à 69,14 % de son capital.

Société par Actions Simplifiée au capital de 450 000 euros - Siège Social 35, Place de la République - 55700 STENAY
Tél. 03 29 80 68 65 - Fax : 03 29 80 39 54

Mail : michel.blouet@wanadoo.fr ou elise-blouet@orange.fr

N° SIRET 838 852 895 00013 - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 09 838 852 895

Cabinet BLOUET

Michel BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Elise BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOMEE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Souscription de 9 996 actions sur les 10 000 composant le capital social (soit 99,96% dudit capital) de la Société par actions simplifiée « FIC PROMOTION » au capital de 100 000 €, dont le siège social est sis à Paris (75001) 320 rue Saint Honoré, immatriculée au Registre du Commerce de Paris sous le n° 424 950 459.

Souscription de 2900 actions de un euro de la société BASECAMP VASCULAR, société par actions simplifiée au capital de 57 768 €, dont le siège social est sis à Paris (75019), 4 rue de la Palestine.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de la structure relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Cabinet BLOUET

Michel BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Elise BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOMEE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

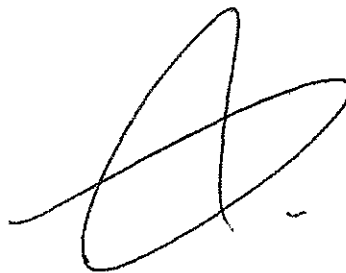
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Stenay, le 15 Juin 2018

Commissaire aux Comptes

M. BLOUET



Cabinet BLOUET

Michel BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Elise BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOMEE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisant et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne. ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Société par Actions Simplifiée au capital de 450 000 euros - Siège Social 35, Place de la République - 55700 STENAY

Tél. 03 29 80 68 65 - Fax : 03 29 80 39 54

Mail : michel.blouet@wanadoo.fr ou elise-blouet@orange.fr

N° SIRET 838 852 895 00013 - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 09 838 852 895

1

BILAN - ACTIF

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS LA FINANCIERE DE PARTICIPATIONS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise : 320 RUE SAINT HONORE
75001 PARIS

Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET * 4 9 3 4 1 7 3 7 2 0 0 0 1 5

Néant ☐

				Exercice N clos le.					N-1				
				1 3 1 1 2 2 0 1 7					1 3 1 1 2 2 0 1 6				
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA											
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC									
	Frais de développement *	CX		CQ									
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG									
	Fonds commercial (1)	AH		AI									
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK									
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM									
	Terrains	AN		AO									
	Constructions	AP		AQ									
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS									
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU									
	Immobilisations en cours	AV		AW									
	Avances et acomptes	AX		AY									
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT									
	Autres participations	CU	6 473 888	CV	Michel BLOUET	6 473 888	5 119 085						
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	COMMISSAIRE AUX COMPTES								
	Autres titres immobilisés	BD		BE	35, place de la république								
Prêts	BF		BG	55700 STENAY									
Autres immobilisations financières *	BH		BI	TEL : 03 29 80 68 65									
			BJ	michel.blouet@wanadoo.fr									
TOTAL (II)		BJ	6 473 888	BK		6 473 888	5 119 085						
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM									
	En cours de production de biens	BN		BO									
	En cours de production de services	BP		BQ									
	Produits intermédiaires et finis	ER		BS									
	Marchandises	BT		BU									
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW									
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	49 600	BY		49 600							
	Autres créances (3)	BZ	511 483	CA		511 483	560 878						
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC									
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE									
Disponibilités	CF	19 553	CG		19 553	83 615							
Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI										
TOTAL (III)		CJ	580 637	CK		580 637	644 493						
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW											
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM											
	Ecart de conversion actif *	CN											
	TOTAL GÉNÉRAL (II à VI)		CO	7 054 525	1A		7 054 525	5 763 578					
Retenue : (1) Dont droit au bail :				CP		(3) Part à plus d'un an :	CR						
Clause de réserve de propriété : *													
Immobilisations :													
Stocks :													
Créances :													

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

CEGÉLEC INFORMATIQUE

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS LA FINANCIERE DE PARTICIPATIONS			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	41 440)	DA	41 440	37 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	1 150 199	
	Écarts de réévaluation (2) * (Dont écart d'équivalence	EK	DC		
	Réserve légale (3)		DD	3 700	3 700
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*	EJ	DG		
	Report à nouveau		DH	1 526 065	1 488 836
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	116 726	222 228
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
		TOTAL (II)	DL	2 838 130	1 751 765
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées			DN		
		TOTAL (III)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	35, place de la république 55700 STENAY TEL: 03.29.80.68.65 michel.blouet@wanadoo.fr	DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	DV	2 573 920	2 433 214
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	15 154	11 200
	Dettes fiscales et sociales		DY	76 648	67 599
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	1 549 780	1 499 800
	Autres dettes		EA	892	
	Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	4 216 394	4 011 813	
	Écarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 054 525	5 763 578	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	4 216 392	156 648	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire l'article 53 A du Code Général des Impôts

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

CEGEC INFORMATIQUE

		Exercice N				Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens* services* }	FD		FE		FF		
		FG	68 833	FH		FI	68 833	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	68 833	FK		FL	68 833	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	74	
	Autres produits (1) (11)					FQ	4	
	Total des produits d'exploitation (2) (II)					FR	68 911	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	15 165	7 462
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	604	75
	Salaires et traitements *					FY	28 759	
	Charges sociales (10)					FZ	13 597	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations :					GA	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GC	
		Autres charges (12)					GD	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GF	58 126	7 537
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GG	10 785	(7 537)
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GH		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ	204 598	277 447
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL	272	
	Différences positives de change					GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN		
	Total des produits financiers (V)					GO		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GP	204 870	277 447
	Intérêts et charges assimilées (6)					GQ		
	Différences négatives de change					GR	52 719	44 376
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS		
	Total des charges financières (VI)					GT		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GU	52 719	44 376	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GV	152 151	233 071	
					GW	162 937	225 533	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire l'article 63 A du Code Général des Impôts.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS LA FINANCIERE DE PARTICIPATIONS

Néant ☐

					Exercice N		Exercice (N - 1)	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *				HB	525		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD	525		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE	1 460		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *				HF	797	225	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH	2 257	225	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI	(1 732)	(225)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ			
Impôts sur les bénéfices *					HK	44 479	3 080	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	274 307	277 447	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	157 581	55 219	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)					HN	116 726	222 228	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont { - produits de locations immobilières - produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HY IG			
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier* - Crédit-bail immobilier			HP HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K			
	6bis	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du P.G.F.)			HX			
	6ter	Dont amortissements des souscriptions dans les PME innovantes (art. 217 octies)			RO			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	74		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles: facultatives			A6			
	obligatoires			A9				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N			
Résultat Eléments d'actif cédés					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
					797	525		
Pénalités et amendes fiscales					1 460			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
					Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CEGELEC INFORMATIQUE